

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE Dr RAYMOND VERGÈS

N° 17.948

Dans 5 jours, François Hollande à La Réunion

Contraintes sans précédent pour un voyage présidentiel

En France, le chiffre de la croissance du second trimestre ont été rendus publics jeudi. Il est inférieur aux prévisions du gouvernement, et il confirme bien la rentrée difficile annoncée par le Premier ministre. Jamais un président de la République n'est venu à La Réunion dans un tel contexte de crise.

Depuis jeudi, une information tourne en boucle. C'est le chiffre de la croissance économique de la France. Celui du second trimestre est le même que pour les trois premiers mois de l'année: 0%. La France est donc au bord de la récession. L'Europe reste le continent le moins dynamique sur le plan économique.

Pour cette année, le gouvernement avait prévu un déficit public de 3,8% du PIB. Le ministre du Budget annonce qu'il faudra s'attendre à dépasser 4%. Pour 2015, le gouvernement français s'était engagé à ne pas dépasser 3%, ce ne sera pas possible avec les mesures actuelles. Cet objectif devait être atteint en 2013, Paris a obtenu deux reports d'un an. Juste après la nomination de Manuel Valls à Matignon, la France avait tenté de négocier un report de la date butoir. L'Europe a refusé d'aller plus loin dans le traitement de faveur. Il existe donc deux possibilités, avec des effets sur La Réunion.

Versement des fonds européens suspendus ?

La première, c'est la poursuite de la politique actuelle. L'austérité continue, mais l'objectif de laisser le déficit public sous les 3% du PIB n'est pas atteint en 2015. La France s'expose donc à des sanctions. Cela peut aller jusqu'à la suspension du versement des fonds structurels européens. Rap-



La moitié des Réunionnais sont sous le seuil de pauvreté. Toute diminution de l'aide sociale aura de graves répercussions. (photo Toniox)

pelons que pour La Réunion, leur montant est d'environ 2 milliards d'euros sur 6 ans. C'est le résultat d'une bataille menée au Parlement européen par Elie Hoarau et Younous Omarjee. De nombreux projets dépendent de ces fonds, ainsi que la formation. Si Paris ne tient pas son engagement et si l'Europe décide de sanctionner la France pour promesse non tenue, alors ce sera une catastrophe pour La Réunion.

Il est facile d'imaginer la pression qui pèsera sur les décideurs européens au moment décisif. Car des pays comme l'Irlande ou la Grèce ont pris des mesures drastiques pour tenter de recoller aux normes budgétaires européennes. Quant à l'Allemagne, elle a réduit les droits des travailleurs pour baisser les dépenses sociales.

Ces pays accepteraient-ils que la France passe entre les gouttes?

L'Etat payera-t-il davantage ?

La seconde possibilité, ce sont de nouvelles mesures pour réduire le déficit public en dessous de 3% du PIB en 2015. Soit la France augmente considérablement ses recettes, soit elle baisse encore plus drastiquement ses dépenses. Compte tenu de la stagnation de l'activité, c'est le levier fiscal et/ou de nouvelles mesures d'austérité.

Cette année, la France a adopté un budget rectificatif. C'est le Pacte de responsabilité et le plan d'économies

de 50 milliards à répartir sur 3 ans. Les Réunionnais subissent déjà les effets de ce plan. Ce sont en particulier les collectivités qui voient les dotations de l'Etat diminuer. A moins de 3 ans de la présidentielle, le gouvernement peut-il encore aller plus loin dans l'austérité? Dans 5 jours, le président de la République sera dans notre île. Sur plu-

sieurs dossiers essentiels, il est question de la contribution de l'Etat. C'est le cas de la canne à sucre. Une hausse des subventions de la France est demandée pour sauver la filière. Pour la sur-rémunération, ce sont 600 millions d'euros que l'Etat verse chaque année pour les agents en poste à La Réunion. Or, la sur-rémunération est remise en cause par un rapport du

Sénat. Les patrons demandent aussi une augmentation de l'effort de l'Etat. Dans ce contexte de restrictions, le président de la République pourra-t-il satisfaire les attentes de ses différents secteurs?

M.M.

A quoi joue-t-on ?

Le communiqué annonçant la prolongation de l'octroi de mer a disparu !

Le 12 août dernier, le Conseil régional de Guadeloupe a publié le communiqué suivant:

«Le président du conseil régional, Victorin LUREL se dit très satisfait de la décision prise par la Commission européenne de reconduire en l'état le dispositif de l'octroi de mer pour la période 2014-2020.

Ce dossier vivement défendu par Victorin LUREL revêt un caractère important pour le soutien aux secteurs productifs locaux compte tenu des handicaps structurels qui pénalisent parfois le tissu économique local. Le président de Région a d'ailleurs tenu à accompagner les doléances des socioprofessionnels afin que des arguments chiffrés et probants démontrent la nécessité de maintenir en l'état le dispositif d'octroi de mer, surtout au regard de la taille de nos entreprises.

L'exécutif régional entend maintenant demeurer vigilant sur les retombées des effets des exonérations d'octroi de consenties aux entreprises par la Région. Victorin LUREL poursuivra le travail entamé avec les socioprofessionnels afin d'intensifier la lutte contre la vie chère, la relance de l'investissement productif et la création d'emplois. Pour que cette décision puisse bénéficier à tous les consommateurs et plus largement aux Guadeloupéens.»

Son contenu a été repris dans de nombreux médias

Hier, ce communiqué était effacé du site web du Conseil régional de Guadeloupe. Le lien depuis un moteur de recherche envoie sur une page blanche. Cela ouvre la voie à toutes les hypothèses.

A l'heure où la crise s'aggrave, voilà à quoi jouent des responsables politiques...

Communiqués de presse
12/08/2014

Octroi de mer 2014-2020 : Victorin LUREL et les socioprofessionnels obtiennent gain de cause

Basse-Terre, le 12 août 2014 - Le président du conseil régional, Victorin LUREL se dit très satisfait de la décision prise par la Commission européenne de reconduire en l'état le dispositif de l'octroi de mer pour la période 2014-2020.

Ce dossier vivement défendu par Victorin LUREL revêt un caractère important pour le soutien aux secteurs productifs locaux compte tenu des handicaps structurels qui pénalisent parfois le tissu économique local. Le président de Région a d'ailleurs tenu à accompagner les doléances des socioprofessionnels afin que des arguments chiffrés et probants démontrent la nécessité de maintenir en l'état le dispositif d'octroi de mer, surtout au regard de la taille de nos entreprises.

L'exécutif régional entend maintenant demeurer vigilant sur les retombées des effets des exonérations d'octroi de consenties aux entreprises par la Région. Victorin LUREL poursuivra le travail entamé avec les socioprofessionnels afin d'intensifier la lutte contre la vie chère, la relance de l'investissement productif et la création d'emplois. Pour que cette décision puisse bénéficier à tous les consommateurs et plus largement aux Guadeloupéens.

Le 12 août, un communiqué annonce la prolongation de l'octroi de mer.

Communiqués de presse

- 14/08/2014 La saison des pluies revient, pourquoi ne pas investir dans une citerne ?
- 13/08/2014 Victorin LUREL félicite chaleureusement Eloyse LESUEUR
- 06/08/2014 La Région Guadeloupe renforce ses liens avec l'île voisine Sainte-Lucie
- 05/08/2014 Réception d'Enzo LEFORT et de Wilhem BELOCIAN à l'hôtel de Région, à Basse-Terre
- 01/08/2014 La Région 1er partenaire du 64e Tour cycliste international de Guadeloupe
- 01/08/2014 La Région accompagnera le projet Ravine Chaude
- 01/08/2014 Réception en l'honneur de Wilhem BELOCIAN et Enzo LEFORT
- 26/07/2014 Lettre ouverte de Victorin Lurel à la communauté universitaire de Guadeloupe et à la population guadeloupéenne
- 25/07/2014 Victorin LUREL propose des solutions pour annuler le licenciement de 6 salariés
- 25/07/2014 Victorin LUREL rend hommage à Radji BELLONE

Le 15 août, le communiqué n'existe plus, il n'est même pas dans les archives.

Édito

Hollande va-t-il épouser l'évolution du monde ?

La semaine prochaine François Hollande sera à La Réunion. Il s'adressera aux élus. Puis, il participera au Sommet de la COI. Il s'adressera également aux dirigeants de ces pays. Deux discours singuliers d'un homme politique siégeant à 10 000 kilomètres de l'endroit où il va s'adresser à des voisins par la géographie et cousins par l'histoire. Il peut innover en inscrivant la France dans le 21^e siècle qui commence, ou alors il restera dans les annales des visites présidentielles sans lendemain.

Madagascar, les Comores, Maurice, les Seychelles et La Réunion ont été colonisés par la France. A partir des années 60 du siècle dernier, ils ont eu des destins séparés. La France n'a pas su tirer les leçons d'un monde nouveau gagné aux idées d'émancipation. Elle a continué avec la vieille politique à «défendre ses intérêts» au lieu de participer à une œuvre de libération des forces productives et intellectuelles, au service de tous. La COI n'est pas une idée de la France. Elle est née d'une volonté de mutualiser les moyens et de développement partagé, prônée par les organisations politiques des pays voisins, dont le PCR. Les Etats fondateurs sont Madagascar, Maurice et les Seychelles. Depuis, les partis politiques parisiens et leurs filiales locales, qui se sont succédé au gouvernement, font une erreur politique majeur de blesser l'histoire qui devra conduire à l'intégration économique, sociale, culturelle et environnementale de toute la zone. De même, étouffer la parole politique réunionnaise dans les négociations des APE est une ineptie. Cela ne tient pas compte de l'évolution du monde.

Le récent sommet USA-Afrique a rappelé à toutes les puissances, grandes ou moyennes, qu'il faudra compter avec les Américains, dans nos territoires voisins. Obama a dit qu'il mettra 33 milliards de

dollars sur la table, comme pour défier tous les autres prétendants. Le coup de gueule des Américains aux Mauriciens, parce qu'ils n'ont pas choisi Boeing, en dit long sur leurs intentions. La photo du Président Malgache aux côtés de Obama marque un véritable tournant. Madagascar aura bientôt 50 millions d'habitants équivalent à la France d'après guerre. A La Réunion, qui parle de l'AGO (African Growth and Opportunity Act) que Obama va relancer l'année prochaine? Madagascar, plus que Maurice, en a bénéficié depuis sa création en l'an 2000.

Toutes ces nouvelles et ces perspectives intéressent les acteurs économiques et politiques qui ont leurs intérêts matériels et moraux à La Réunion. Nous aurions tort de nous isoler de cette évolution. Il faut aussi agir. Quand le Sénat reprend à son compte l'initiative de Paul Vergès qui propose à la France d'accompagner un projet d'intégration globale, dans le cadre du sommet climatique Paris 2015, la COI se félicite de l'initiative française. François Hollande saura-t-il se placer à ce niveau d'espérance?

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès

69^e année

DIRECTEURS DE PUBLICATION :

1944-1947 : Roger Bourdageau • 1947 - 1957 : Raymond Vergès • 1957 - 1964 : Paul Vergès • 1964 - 1974 : Bruny Payet • 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom • 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon • 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud • Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

RÉDACTION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
ÉMAIL RÉDACTION : temoignages@wanadoo.fr
SITE WEB : www.temoignages.re

ADMINISTRATION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
ÉMAIL AVIS, ABONNEMENT :
avis.temoignages@wanadoo.fr

Investissement en retrait, les 4% de déficit seront dépassés

Croissance nulle pour la France

La croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) de la France a été stable, à 0,0%, au deuxième trimestre 2014. A l'annonce des données de l'INSEE, le ministre des Finances, Michel Sapin, a reconnu la «panne» de croissance du pays.

Face à une croissance atone et une faible inflation, le ministre a prévenu un déficit public de plus de 4% du PIB cette année, au lieu des 3,8% espérés auparavant. Face à ces chiffres, le gouvernement a annoncé qu'il tiendra «sans faiblesse» son intention de poursuivre ses réformes, maintenant son plan d'économies de 50 milliards. Pour combler les nouvelles brèches dans ses finances, le gouvernement a assuré des augmentations d'impôts.

0,0% de croissance

Comme prévu par l'exécutif, la croissance économique du pays ne s'est pas relancée, pire elle est restée stable. Bien que les dépenses de consommation des ménages se redressent de 0,5%, l'investissement total poursuit son repli à -1,1% après -1,0%. A la fin du mois de juin, la France accusait un déficit commercial de près de 30 milliards d'euros, soit presque le même niveau qu'à la même date en 2013. Globalement, la demande intérieure finale (hors stocks) progresse faiblement, contribuant à l'évolution du PIB pour +0,2 point. L'INSEE note également un ralentissement des importations passant de 0,4% à 0,6%, et une baisse des exportations de 0,0% après +0,5%. L'institut a indiqué qu'en conséquence, le solde extérieur contribue négativement à l'évolution du PIB (-0,1 point), après une contribution neutre le trimestre précédent. De même les variations de stocks pèsent légèrement sur l'évolution de l'activité: -0,1 point après +0,5 point début 2014. Le ministre des Finances français Michel Sapin a reconnu la stabilité de la croissance, évoquant une «panne». Ce dernier a appelé à l'indulgence européenne pour le déficit public, à travers une «adaptation» des règles budgétaires. Michel Sapin a prévenu dans une tribune publiée par Le Monde que la France n'atteindra pas

1% de croissance, prévu initialement cette année. Ce dernier a estimé à 0,5% de croissance pour 2014, ne croyant pas à un chiffre «très supérieur à 1%», pour 2015.

La «panne» pour le gouvernement

Le gouvernement avait multiplié ces derniers jours les avertissements sur une rentrée économique difficile, raison pour laquelle la faible croissance n'a pas étonné. Celle-ci ajoutée à une inflation peu vigoureuse conduira à un déficit public «supérieur à 4% du Produit intérieur brut en 2014», a indiqué le ministre, au lieu d'une prévision initiale de 3,8%. En dépit, des annonces faites par le gouvernement depuis le début du mandat de François Hollande, l'objectif d'un respect en 2015 de la limite européenne de 3% est compromise.

Le ministre a rappelé que l'Europe toute entière est «atteinte par cette langueur» conjoncturelle et cette «panne» de croissance, estimant que la solution devait venir aussi de Franc-

fort, siège de la Banque Centrale Européenne, et de Bruxelles, siège de la Commission européenne. «L'Europe doit agir fermement, clairement, en adaptant profondément ses décisions à la situation particulière et exceptionnelle que connaît notre continent. La France pèsera en ce sens», a-t-il écrit. Pour lui, la BCE «doit aller jusqu'au bout de ses possibilités, conformément à son mandat, pour que le risque de déflation disparaisse et que l'euro retrouve un niveau plus favorable». Michel Sapin remet en cause le refus de la BCE de financer directement les Etats via l'achat de dette publique. Ainsi, le ministre souhaite une adaptation du «rythme de la réduction des déficits publics à la situation économique actuelle», car la France devrait être incapable de tenir ses objectifs de réduction des déficits, d'après Michel Sapin.

Céline Tabou

Nos peines

La section PCR de Saint-Denis a le regret de vous faire part du décès de

Monsieur Roussel Xavier

survenu le 15 Août 2014 à l'âge de soixante dix ans, époux de Marie-Andrée Mara, militante de notre parti. Une veillée mortuaire sera organisée samedi 16 août 2014 à partir de 16 heures au centre funéraire de Primat-Sainte Clotilde.

Les camarades de la section de Saint-Denis présentent leurs condoléances aux familles Mara et Roussel à l'occasion du deuil qui les frappe.

Changement climatique

L'homme responsable de la fonte des glaces

Le dernier rapport du GIEC mettait en évidence la responsabilité de l'homme dans les changements climatiques, désormais, il est prouvé que les émissions de gaz à effet de serre sont directement liées aux activités humaines, devenues les principales responsables de la fonte des glaciers et donc de l'élévation du niveau des mers.

Une étude, publiée dans la revue *Science*, explique que le réchauffement climatique est dû à l'homme, qui a été responsable de plus des deux tiers (69%) de la fonte des glaces entre 1991 et 2010, contre seulement 25% sur la période 1851-1990. Les conclusions de l'étude mettent en évidence que l'impact des variations climatiques naturelles était prépondérant auparavant.

Cause humaine

Les chercheurs ont créé un modèle informatique permettant de prendre en compte les facteurs naturels du réchauffement tels que l'activité volcanique et les variations solaires, ainsi que les activités humaines comme les émissions de gaz à effets de serre et le mode d'utilisation des terres. Ce modèle a permis aux chercheurs de simuler l'évolution de tous les glaciers du monde, sauf l'Antarctique, et de reproduire leur fonte, à partir de deux scénarios depuis 1851, début de l'ère industrielle. D'un côté, il s'agissait de simuler seulement les facteurs climatiques et de l'autre uniquement les facteurs anthropogéniques, ce qui correspond aux résultats constatés sont dus à l'activité humaine. Les scientifiques ont ainsi constaté que les variations naturelles n'étaient

pas suffisantes pour expliquer le recul des glaciers, prouvant que les activités humaines ont joué un rôle croissant dans la dégradation du climat. De 1851 à 1989, près de 25% de la masse perdue par les glaciers a résulté des activités anthropogéniques. Ainsi, la part est passée de 69% entre 1991 et 2010.

«Au 19^{ème} siècle et pendant la première moitié du 20^{ème} siècle, nous avons constaté que la perte de masse des glaciers attribuée à l'activité humaine est peu perceptible mais s'est depuis accrue sans discontinuité», ont expliqué les auteurs de l'étude menée par Ben Marzeion, de l'Institut de météorologie et de géophysique de l'Université d'Innsbruck en Autriche.

Ben Marzeion a indiqué que «normalement il faut des décennies voire des siècles pour que les glaciers s'adaptent au changement climatique», précisant que «les résultats du modèle correspondent aux mouvements de masse des glaciers» observés.

Hausse du niveau de la mer

La fonte des glaciers a été une cause majeure de la montée du niveau des océans au 20^e siècle, ont affirmé les chercheurs. Ces derniers ont estimé à 13,3 cm l'élévation du niveau des

mers dû à la fonte glaciaire entre 1851 et 2010. Sans l'influence de l'homme, cette élévation serait établie à 9,9 cm. Jusqu'ici les chercheurs n'étaient pas parvenus à estimer l'effet de l'homme sur la fonte des glaciers, qui mettent des décennies - voire des siècles - à réagir à l'élévation des températures ou aux modifications des chutes de neige ou de pluie. «Il y a davantage de preuves de l'influence de l'homme sur le climat», a déclaré Ben Marzeion. Même si les émissions de gaz à effet de serre cessaient immédiatement, la quantité déjà présente dans l'atmosphère entretiendrait le recul du front des glaciers et l'élévation du niveau des mers pendant encore des décennies, a prévenu Michael Zemp, directeur du Service mondial de surveillance des glaciers, à l'université de Zurich.

Cette étude a permis de mettre en évidence plus facilement la responsabilité de l'homme dans le réchauffement climatique. Toutefois, le Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC) avait indiqué dans un rapport l'an dernier que les activités humaines représentaient la cause principale du réchauffement de la planète depuis 1950 avec une probabilité d'au moins 95%.

Céline Tabou

Amnesty dénonce l'impunité des groupes pro-Kiev

Amnesty International constate depuis des années la vulnérabilité des citoyens ordinaires face à des représentants des pouvoirs publics corrompus et l'incapacité des autorités ukrainiennes à enquêter sérieusement sur les atteintes aux droits humains et à traduire en justice leurs auteurs présumés. Dans une lettre récemment adressée au procureur général d'Ukraine, Amnesty International demandait l'ouverture immédiate d'une enquête sur les agissements d'Oleg Liachko et sur tous les cas d'enlèvement et de mauvais traitements attribués aux forces favorables à Kiev. Des délégués d'Amnesty International ont rencontré fin juin de hauts représentants du Conseil national de sécurité, du ministère de l'Intérieur et du Service de la sûreté de l'État. À chaque entretien, il leur a été répété qu'Oleg Liachko n'était pas autorisé à procéder à des placements en détention.

Toutes les personnes responsables ou complices de tels actes doivent être traduites en justice, et leurs victimes doivent recevoir des réparations.

En outre, tout individu enlevé doit être immédiatement remis en liberté. Lorsque la personne enlevée est remise aux autorités ukrainiennes, elle doit être informée dans les meilleurs délais des charges pesant éventuellement contre elle, avoir immédiatement accès à un avocat et être conduite sans attendre devant un juge, ou à défaut être libérée.

En l'absence de telles mesures, il est certain que des violations des droits humains continueront d'être commises et que l'impunité perdurera, les individus comme Oleg Liachko étant laissés libres de semer la terreur sans crainte de devoir répondre de leurs actes devant la justice.

70ème anniversaire du débarquement des Forces Françaises Libres en Provence

Belle cérémonie en hommage aux Réunionnais ayant contribué à la libération de la France du nazisme

Ce vendredi 15 août à Sainte-Clotilde, une centaine de personnes ont participé à une cérémonie pour célébrer le 70ème anniversaire de l'arrivée sur la Côte d'Azur en France des combattants de la liberté rassemblés dans la Première Armée Française, dirigée par le maréchal Jean de Lattre de Tassigny, pour libérer la France des occupants nazis. Plusieurs Réunionnaises et Réunionnais ont participé à ce combat aux côtés des dizaines de milliers de résistants venus des autres colonies françaises, notamment d'Afrique, mais aussi de France, et un vibrant hommage leur a été rendu à cette occasion.

Cette commémoration a été organisée par plusieurs associations, qui travaillent depuis des années pour faire connaître le combat des Réunionnais solidaires du peuple de France lors de la Seconde Guerre mondiale : l'Association Patriotique Armée Nation, présidée par Jonas Ah Hong; le Comité départemental de la Fondation Maréchal de Lattre, présidé par le lieutenant-colonel Daniel Chabot; et l'Office départemental des Anciens combattants. Les deux personnalités citées ont pris la parole lors de cette cérémonie pour rappeler notamment dans quelles conditions a été mené ce combat, «qui a joué un rôle déterminant dans la libération de la France»; elles ont également souligné que «ce sont des combattants de tous les horizons qui se sont mobilisés pour faire vivre la France».

Diverses institutions ont apporté leur soutien à cette cérémonie; en particulier l'État, représenté par le directeur de Cabinet du préfet, et la commune de Saint-Denis, représentée par Gérard François, adjoint au maire, qui ont également pris la parole pour rendre hommage à toutes les personnes qui ont lutté de 1939 à 1945 «contre la terreur et la violence nazie». Après des dépôts de gerbes par les autorités devant la statue du maréchal De Lattre de Tassigny, les organisateurs et participants à cet événement se sont retrouvés juste à l'arrière dans le collège des Deux-Canons pour des échanges fraternels lors d'un agréable «pot de l'amitié», où les a salués le principal de l'établissement scolaire.



Une centaine de personnes ont participé à cette cérémonie.

SECONDE GUERRE MONDIALE (1939 - 1945)			
LES REUNIONNAIS MORTS POUR LA FRANCE			
« A LA MEMOIRE DE CEUX QUI ONT COMBATTU SUR TOUS LES FRONTS. A TOUS CEUX QUI SONT MORTS POUR LA PATRIE. »			
Noms et Prénoms	Commune	Date du décès	Lieux du décès
ABOUIR Wan Raphaël	Saint- Pierre	03/12/1944	Mulhouse (68- France)
BARAT Marcel Guillaume	Saint- Denis	25/05/1940	
BIGOT Apolline	Saint- Joseph		
BLJOUX François Déral	Saint- Pierre		
BUCHET Louis André	Saint- Denis	21/02/1945	Sac de la Tour (Italie)
COLLETAïmé Antoine	Saint- Philippe	25/04/1945	Bad-Derkheim (Allemagne)
DAMOUR Henri Joseph	Saint- Pierre	06/03/1944	Casale (Italie)
D'EURVEILLER Auguste	Le Tampon	24/04/1941	Alep (Syrie)
DOMINIQUE Louis Honoré	Duffre-Ité	16/07/1945	

Sur la place des Deux-Canons, à côté de la stèle portant la statue du maréchal De Lattre de Tassigny, commandant de la Première Armée Française, se trouve une plaque portant les noms des Réunionnais combattants de la liberté tués pendant la Seconde Guerre mondiale.

L. B.

Billet philosophique

Ousa i lé "la démocratie" dan nout péi ?

Un des mots les plus souvent prononcés par la grande personnalité sud-africaine Ahmed Kathrada lors de ses rencontres avec les Réunionnais la semaine dernière est le terme "démocratie". Ce concept très important, mis en avant par le combattant de la liberté emprisonné pendant 26 ans aux côtés de Nelson Mandela, a été prôné depuis des siècles par de nombreux philosophes du monde entier. Qu'en penser aujourd'hui, particulièrement à La Réunion, où le peuple est vraiment loin — depuis sa naissance il y a 351 ans — de vivre dans une société démocratique ? D'où l'absence de développement durable, responsable et solidaire dans le pays, avec les drames que l'on vit au quotidien...

Tout le monde sait que le mot "démocratie" signifie, selon ses racines grecques ("demos" – "cratia"), "le pouvoir au peuple". Et dans son célèbre ouvrage "La République", le philosophe grec Platon (427 – 347 avant Jésus-Christ), souligne «les caractères de la démocratie: régime plein d'agrément, dépourvu d'autorité, non de bariolage (au sens d'un assemblage mal organisé), distribuant aux égaux aussi bien qu'aux inégaux une manière d'égalité». Pour le philosophe hollandais Spinoza, «une démocratie naît de l'union des hommes jouissant, en tant que groupe organisé, d'un droit souverain sur tout ce qui est en leur pouvoir» ("Traité théologico-politique" de 1670).

Concrètement, pour le mouvement démocratique la Ligue des Droits de l'Homme, fondé en France en 1898, cela signifie qu'il faut une «démocratie délibérative» car «la démocratie représentative n'est pas suffisante pour faire vivre la démocratie. Une société a besoin, avant la prise de décision, de donner la parole à celles et ceux qui connaissent les diverses réalités collectives et particulières. Il faut une plus grande écoute de la parole associative, une plus grande participation directe des citoyennes et des citoyens» (déclaration de mai 2014 à l'occasion des élections municipales).

Quelle participation ?

Pour aller dans ce sens, où l'on parle de «participation» à propos de la démocratie, de plus en plus de personnes se battent pour «de la démocratie participative», selon le titre même de l'ouvrage publié à ce sujet en 2007 par deux philosophes français: Marc Crépon et Bernard Stiegler. Dans ce livre, ils posent des questions fondamentales comme: «La participation est-elle réductible à une prise de parole puis à un bulletin dans une urne?».

D'où ces deux autres questions: «La par-



Marc Vandewynckele, un des responsables de l'Association pour la Démocratie Locale à La Réunion et dans l'Océan Indien (ADELROI). «Dans une véritable démocratie, l'exercice d'un contrôle est nécessaire».

ticipation ne concerne-t-elle pas l'organisation de toute l'économie politique industrielle telle qu'elle se met en place en ce début de 21^{ème} siècle ? Chacun ne sent-il pas que, faute d'une nouvelle participation des hommes à la construction de leur avenir dans toutes ses dimensions, et comme nouvelle forme de civilisation, le monde court à sa perte?».

Et à La Réunion ?

Des Réunionnais émettent également de nombreuses idées intéressantes à ce sujet pour changer notre société et la rendre enfin démocratique; nous pensons en particulier à l'Association pour la Démocratie Locale à La Réunion et dans l'Océan Indien (ADELROI), dont "Témoignages" a publié ce mercredi une tribune libre de l'un de ses responsables, Marc Vandewynckele, à propos de la réforme territoriale. Et lors d'une rencontre organisée le 3 mai dernier, les membres et invités de l'ADELROI ont notamment souligné que dans «notre

société en crise», «les citoyens ont leur mot à dire sur les projets de société pour aller vers un monde de liberté, de responsabilité et de solidarité auquel nous aspirons tous». Ils ont rappelé que «l'objectif premier et constant doit être de faire en sorte que "le" politique s'associe aux citoyens et aux producteurs de biens et de services pour la préservation et l'équilibre d'une démocratie responsable à toutes les échelles de la société».

Ils ajoutent: «Dans une véritable démocratie, l'exercice d'un contrôle est nécessaire. Se pose alors la question du contrôle des élus par les citoyens eux-mêmes. En effet, la démocratie n'est pas seulement une affaire d'élites, qui le plus souvent sont en décalage avec les réalités du terrain». L'objectif de ce combat du peuple réunionnais, comme le rappelle en conclusion du rapport Bernard Mondon, un autre responsable de l'ADELROI, est bien celui-ci: «Être ensemble auteurs et acteurs; avoir de l'audace et de l'envie de démocratie pour organiser un monde commun».

Roger Orlu

Otè!

Lé profétab zot i pans pa sa an manzan zot vyann moulé !

Zot i koné lo provèrb: "Dé poul i kouv pa dann mèm ni!". Zot i koné osi, souvan dé foi lo fanm épi l'onm na poin mèm l'opignon dsi la fason zèr in ménaz, aranz lo kaz, fé lo zardin... A, kan inn i vé mète l'angré l'ot i vé pa. An sak i konsèrn lo zardin, In zour mi di, i vo myé pa mète l'angré pars l'angré i tyé bann vèr d'tèr. Mon govèrnman i domann amoin si mi manz vèr d'tèr. Mi réponn, mi manz pa vèr d'tèr mé vèr d'tèr i travay pou nou, pou fètil la tèr-pa li tousèl, mé li sé in bon zouvriyé pou la bitasion.

L'èr-la, mi sar fouy in pé dsi lintèrnet, ép mi oi i amontr songn vèr d'tèr, kisoï dann in poubèl, kisoï dann in résipyan fé pou sa, kisoï ankòr dann bann fèrm lonbrikol. In pé i domann mèm k'i fé lo lonbri-konpostaj donk k'i fé lo konpos avèk l'ède bann vèr d' tèr. Pou kosa? Pars vèr d'tèr i travay bien bann déshé é i transform sa an in bon fètilizèr, mèm in l'angré natirel. L'èr-la pou koué s'an-pas in zanimo konmsa ou la mèm pa bézoin done ali manjé, li travay solman lo réstan, li pran pa in bonpé la plas épi li rann aou bon z'afèr avèk in n'afèr l'aprè ankonb aou... In pé i di li lé pa zoli, na mèm in gli dsi li, li lé dégoutan mé afèr alé rogard sa. Tout fason li lé la plipar d'tan dsou la tèr, sansa anfonse dann déshé. alor, li rann aou sèrvis, pran son sèrvis, mèm alé pa déranj ali sé konmsa ké li san ali pli bien.

Mé bann fèrm lonbrikol i fé pa arienk konpos, Zot i fé d'ot shoz ankòr: mélanzé èk la tèer sa in done in bon téro, konpos li mèm sé in bon l'angré natirel, épi vèr d'tèr sa i vann époi sa i ashète... An pliské sa, akorz pa fé travay inn-dé moun si lo la ntropriz i marsh bien, akorz pa an avoir in konpléman pou la famiy... Moin la vi kékpar i fabrik manzé zanimo avèk lo vèr. Solman si kréol i manz gèp avèk zandète moin la pa antandi dir na d'moun i manz vèr d'tèr an moulan ali. Mi arète la! Sak i vé konète i foli sar fouyé dann l'intèrnet et sirtou lé profétab zot i manj pa sa an manzan zot vyann moulé.

Justin

NB "Dé poul i kouv pa dann minm ni". Kosa sa i vé dir? Sa i vé dir, momon èk son fiy i pé pa fé zanfan an mèm tan dann mèm kaz, pars lé riskab la poin l'antant. Sa i vé dir osi, lé pa posib an avoir dé ménaz dann minm kaz, sansa tansion la bagar. Moin la konète in ga l'avé son madam épi son mètrés dann mèm kaz, é mi pé dir azot lé shoz la mal pasé. Sans prop, mé sans figuré? Lé pa posib dé l'antropriz i fé mèm z'afèr dann m-èm tèritoir, avèk lo mèm kliyan, é mèm fason san k'inn sansa lé dé i pran lo fon. kosa zot i anpans de sa zot?